

C O N F I D E N T I E L

s.B.32.32.Liban. - CFR,SI/CAM

Berne, le 19 février 1990

Note au Chef du DépartementEnlèvement de deux représentants du CICR au Liban

Le 15 février 1990, le soussigné a présidé une réunion restreinte des deux cellules de crise du DFAE et du CICR, à laquelle participait également le commissaire C. Duc, du Ministère public.

A cette occasion, on a informé le CICR de la teneur du contact de la veille entre Madame von Senger, attachée d'ambassade à Damas et Walid Khaled, porte-parole du Fatah-CR d'Abu Nidal, dans les bureaux de cette organisation à Beyrouth. Le représentant du Fatah-CR, en résumé, a rejeté toute implication de son groupe dans l'enlèvement des deux représentants du CICR, et réitéré sa disponibilité d'aider les autorités suisses à faire libérer les deux otages. Khaled s'est borné à incriminer le même groupe qui avait, en son temps, détenu le délégué P. Winkler fin 1988. "Aidez-nous à vous aider", a conclu le porte-parole, "en nous fournissant les informations en votre possession". Suivant les instructions données, Mme von Senger n'a fait que prendre note des déclarations de ses interlocuteurs.

Au cours de l'entretien, Khaled s'est référé à des entretiens antérieurs entre son organisation et des représentants suisses (MPC). Le commissaire Duc a expliqué que des contacts ont été entretenus au courant de 1989 entre des représentants du Ministère public et le Fatah-CR en un lieu et des circonstances qu'il n'a pas précisé. Ces contacts pris à l'initiative du Fatah-CR (et dont le 4e a eu lieu le 3 janvier dernier) étaient restés strictement confidentiels suivant l'instruction du Chef du DFJP. Il y a quelques jours, le commissaire Duc en avait touché un mot au Chef de la Div. pol. II. Lors de ces contacts, le Fatah-CR a exprimé trois requêtes aux autorités suisses:

- Pouvoir détacher en Suisse un correspondant "officiel" du Fatah-CR
- Echange régulier d'informations
- Subsidés (contre fourniture d'informations)

Ces desiderata ont été formulés sous couvert d'aider la Suisse à récupérer ses otages. Le Ministère public a été extrêmement restrictif, déclarant qu'il n'était habilité qu'à discuter de la question des otages. (Il est à noter que lors du 4e contact - 3.1.90 - les 3 revendications précitées n'ont pas été répétées).

M. A. Pasquier, responsable de la question à Genève a parlé de contacts qu'il entretenait depuis quelques semaines avec des représentants du Hezbollah pro-iraniens et particulièrement de l'entrevue qu'il a eue vendredi dernier à Zürich avec deux membres du Hezbollah (dont le dénommé Gorbanifar (G), lequel est cependant resté silencieux pendant l'entretien). Les personnages devaient remettre à M. Pasquier un signe tangible des deux otages, tel que lettre, cassette, objets personnels. Ils n'en ont rien fait.

Le compagnon de Gorbanifar a déclaré que l'analyse du CICR quant à la personne et aux mobiles des ravisseurs était correcte mais pas exacte. L'acte a été commis par un groupuscule palestinien nommé Abu Djiad (du nom du lieutenant d'Arafat tué à Tunis par un commando israélien il y a quelques années), sous contrôle du Hezbollah. Comme mobile, il cite trois motifs de mécontentement envers la Suisse:

1. La manière dont Berne a traité l'affaire de l'occupation du Consulat iranien à Genève.
2. Le fait que dans l'affaire Salman Rushdie, la Suisse se soit alignée sur les Occidentaux.
3. Le fait que la Suisse traîne les pieds dans l'aide à la reconstruction de l'Iran depuis la fin du conflit Iran-Irak (et modestie de nos échanges commerciaux).

Comme Khaled du Fatah-CR, le compagnon de G promet d'aider la Suisse pour résoudre le cas. M. Pasquier prend note mais exige de disposer prochainement d'une preuve tangible de l'existence de Christen et Erriquez; cela est un préalable à la poursuite des discussions. A cet effet, M. Pasquier a remis des messages destinés aux otages que ses interlocuteurs ont fini par accepter. Le CICR attend maintenant un contre-signal.

L'on est en présence, pour l'heure, de 3 canaux de contacts avec les ravisseurs ou présumés tels:

- Ministère public et Fatah-CR
- Ambassade de Suisse à Damas et Fatah-CR
- CICR et Hezbollah

Une nouvelle positive dans cet imbroglio : on a assuré M. Pasquier que le sort de nos deux compatriotes n'avait rien de comparable avec celui des autres otages occidentaux. Les prochains jours, le soussigné recevra - si besoin était - M. Gnädinger, délégué général du CICR au Moyen-Orient qui a accompagné Mme von Senger à Beyrouth et qui est rentré cette fin de semaine en Suisse. Le Ministère public poursuit ses contacts, M. Pasquier aussi.

Une présomption s'est dégagée : tôt ou tard, une revendication financière sera sans doute émise par les ravisseurs. Une demande de mise en liberté d'Hariri, en revanche, n'est pas tenue pour probable.

Le Secrétaire d'Etat



Klaus Jacobi

Copies : - Secrétariat BRF  
- Secrétariat JAC  
- SI, CFR